

## Réponses aux inquiétudes sur le piégeage des frelons, piégeage massif et imparfaitement sélectif

L'important est d'utiliser un appât "sélectif" autant que possible, et de piéger dans une période relativement "sélective", ce qui est possible parce que le frelon asiatique sort de l'hibernation au moins 2 mois avant le frelon européen qui n'est pas ciblé par le piégeage.

**La sélectivité est recherchée (sans être jamais atteinte de façon parfaite à 100 %) par le type d'appât, et par la période de piégeage. En revanche, la vocation de mon piège est d'être efficace. Les pièges les plus efficaces sont les pièges très simples, "non sélectifs".**

Il existe des pièges dits "sélectifs", qui sont plus compliqués et manifestement moins efficaces. En 2008 sur Bordeaux, 1600 reines fondatrices ont été piégées avec des pièges simples, et quasiment aucune avec des pièges sélectifs.

En fait, il est très difficile, voire impossible de pratiquer un piégeage parfait, qui soit 100 % sélectif. Dès lors, pour juger de la bonne pratique d'une intervention de l'homme sur son environnement, rappelons la philosophie et la prudence à suivre :

*Une intervention n'est justifiée qu'au regard des bénéfices obtenus, et seulement si ceux-ci sont nettement supérieurs aux dommages qui accompagnent cette intervention.*

Or les bénéfices sont mesurables :

- 1600 fondatrices piégées en 2008 en Gironde,
- en Dordogne, sur les cantons où le piégeage fut largement pratiqué, on note une diminution significative du nombre de nids de frelons,
- les bénéfices sont encore appréciables, en comparaison des dégâts causés naturellement par le frelon lorsqu'on le laisse se développer :

Les effets du développement du frelon sont la disparition à court terme de peut être 70 % des insectes pollinisateurs (bien pire que les dommages causés par un piégeage non sélectif). Des disparitions inquiétantes de tout type d'insectes ont été remarquées en 2007 sur Cenon et St Macaire ....!! En 2008, quasiment aucun essaim d'abeilles n'a survécu sur Pessac.

Examinons maintenant les dégâts d'une campagne de piégeage

Le nombre, et surtout le type d'insectes non ciblés piégés en 2008 justifiaient que le piégeage soit reconduit en 2009.

En effet, on n'a pas remarqué en 2008 parmi les insectes non ciblées d'espèces particulièrement protégées ou menacées de disparition ; il s'agissait principalement de mouches communes, de drosophiles, rarement des papillons, et après les premières chaleurs de début mai, quelques frelons *Vespa Crabro*.

C'est pourquoi nous préconisons l'arrêt du piégeage en début mai, même si le Crabro est une espèce hyper présente en Gironde à cause des forêts des landes, hyper présente dans le sud de la France en général.

Le nombre d'insectes détruits est donc à comparer aux insectes détruits journallement pour d'autres causes, sans que l'équilibre de notre écosystème en soit affecté. Par exemple les milliers d'insectes tués sur le pare-brise des véhicules reste supérieurs aux nombres d'insectes tués par une campagne de piégeage.

La comparaison avec les traitements phytosanitaires en agriculture soulage rarement les inquiétudes légitimes des personnes sensibilisées aux problèmes environnementaux. Les dégâts causés par le piégeage des frelons semblent nettement moindres que ceux causés par les traitements pratiqués en agriculture, vu la difficulté de cibler précisément l'insecte parasite sans en détruire d'autres.

Comparons maintenant les bénéfices d'un traitement en agriculture, avec les bénéfices d'une campagne de piégeage :

Tandis que le traitement agricole est motivé par la lutte contre le parasite d'une culture, qu'il est reconduit plusieurs fois au cours de l'année pour sauvegarder la récolte en cours (action sur du court terme), le piégeage du frelon a pour cible un destructeur de l'entomofaune en général, et plus particulièrement des insectes pollinisateurs qui assurent la fertilité végétale de nos régions, et l'équilibre de notre écosystème (cf. « quelques chiffres » en fin de document).

Il nous semble donc, malgré l'absence de données scientifiques chiffrées (l'invasion du frelon et les mesures de lutte sont trop récentes), que nous ayons le devoir d'agir contre le frelon, un peu comme le chirurgien a le devoir d'amputer un membre gangrené.

Le chirurgien reste conscient du dommage irréparable que constitue la perte d'un membre. Soyons aussi responsables que lui, et pratiquons pas à pas les mesures de lutte qui nous semblent dictées par les premiers résultats obtenus les années passées.

A ce jour, personne (scientifique, professionnel, pouvoir public) ne peut arrêter de façon définitive une stratégie de lutte pour les 10 années à venir. Cela ne nous interdit pas d'agir avec prudence, une inaction étant sans doute plus gravement irresponsable.

Par contre, nous demandons l'aide des gens sensibilisés aux problèmes environnementaux, pour qu'ils multiplient leurs observations lors du piégeage, pour qu'ils fassent remonter les informations ou qu'ils prennent contact avec le CNRS ou le Muséum National d'Histoire Naturel de Paris (Dr Claire Villemant) pour permettre à des techniciens de venir mesurer sur place le bilan bénéfices / dégâts d'une campagne de piégeage. Ces observations dureront forcément plusieurs années, à cause de la diversité des phénomènes observés selon les années.

---

## Quelques chiffres

Plus de **80 % de notre environnement végétal** est fécondé par les abeilles, qui jouent un rôle prépondérant de pollinisateurs.

Près de **20 000 espèces végétales menacées** sont encore sauvegardées grâce à l'action pollinisatrice des abeilles.

Près de **40 % de notre alimentation** (fruits, légumes, oléagineux, etc...) dépend exclusivement de l'action fécondatrice des abeilles.

**En France, depuis 1995, près de 30 % des colonies d'abeilles disparaissent chaque année.**

**En 10 ans, 15 000 apiculteurs ont cessé leur activité.**

**De 1995 à 2005, la production nationale a chuté de 30 % et les importations ont triplé.**

